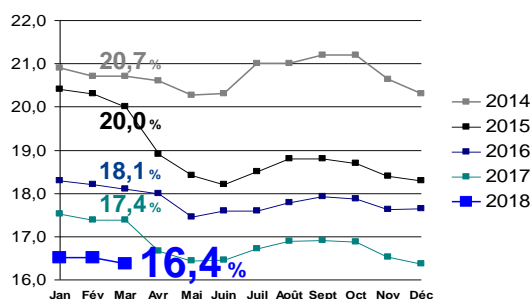


Mars 2018 : Un tiers de jeunes chercheurs d'emploi bruxellois en moins en 4 ans

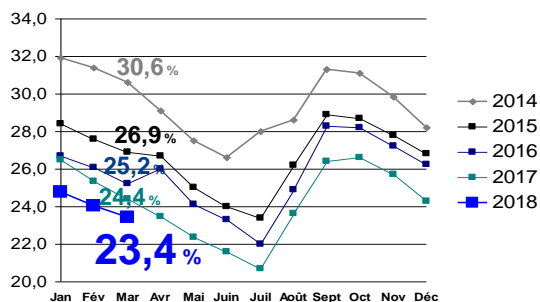
Le chômage est en baisse continue à Bruxelles depuis 41 mois. Aujourd'hui, le taux de chômage s'élève à 16,4%, ce qui représente 91.045 chercheurs d'emploi. Par rapport à mars 2017, c'est une baisse de 4.337 personnes (-4,5%), de 8.320 personnes par rapport à 2016 (-8,4%) et de 14.915 personnes par rapport à 2015 (-14,1%). En comparaison avec mars 2014, le nombre de chercheurs d'emploi a diminué de 19.970, soit une baisse de 18,0% en 4 ans.

Le chômage des jeunes, en baisse continue depuis 58 mois, atteint quant à lui un taux de 23,4%. Bruxelles compte 9.266 jeunes chercheurs d'emploi, soit 674 de moins que l'an dernier (-6,8%), 1.648 de moins qu'en mars 2016 (-15,1%) et 2.988 de moins qu'en mars 2015 (-24,1%). En quatre ans, le nombre de jeunes chercheurs d'emploi a baissé de 33,4% (-4.652), soit un tiers de moins depuis 2014.

Taux de chômage RBC



Taux de chômage des jeunes



Évolution annuelle

Chômage RBC
-4.337 unités

Chômage des jeunes
-674 unités

Évolution du taux de chômage

Fin mars 2018, le taux de chômage en Région bruxelloise s'établit à 16,4% (16,0% pour les hommes et 16,8% pour les femmes). En mars 2017, le taux de chômage s'établissait à 17,4%.

Le taux de chômage est mesuré sur la base de la population active calculée à partir des données de la Banque nationale et de l'Enquête sur les Forces de Travail du SPF Économie. Sur la base du croisement de ces données, on constate que la population active occupée a, en Région bruxelloise, augmenté en 2016 de 3,1% par rapport à l'année précédente (+1,6% pour l'ensemble de la Belgique).

Évolution du nombre de chercheurs d'emploi

Fin mars 2018, on dénombre en Région de Bruxelles-Capitale 91.045 chercheurs d'emploi inoccupés (DEI), soit une diminution de 4.337 personnes par rapport à l'année précédente (-4,5%).

On compte au cours du mois de mars 9.847 entrées dans le chômage (8.110 réinscriptions et 1.737 nouvelles inscriptions) contre 10.483 sorties, soit une diminution sur une base mensuelle du nombre de DEI de 636 personnes (-0,7%).

Les principales caractéristiques et évolutions du chômage en Région de Bruxelles-Capitale sont fournies dans le tableau suivant à titre indicatif.

Tableau 1 : Principales caractéristiques et évolutions du chômage en Région de Bruxelles-Capitale – mars 2018

		mars 2018	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)		91.045	100,0%	-636	-0,7%	-4.337	-4,5%
Catégorie	DEDA ¹	60.851	66,8%	-1.071	-1,7%	-2.309	-3,7%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	4.714	5,2%	-284	-5,7%	-242	-4,9%
	Autres DEI	25.480	28,0%	719	2,9%	-1.786	-6,6%
Sexe	Hommes	48.053	52,8%	-462	-1,0%	-2.440	-4,8%
	Femmes	42.992	47,2%	-174	-0,4%	-1.897	-4,2%
Age	- 25 ans	9.266	10,2%	-259	-2,7%	-674	-6,8%
	25 - 49 ans	58.616	64,4%	-364	-0,6%	-3.747	-6,0%
	50 ans + ²	23.163	25,4%	-13	-0,1%	84	0,4%
Durée d'inoccupation	- 1 an	33.561	36,9%	-46	-0,1%	-2.128	-6,0%
	1 - 2 ans	13.603	14,9%	-173	-1,3%	-1.009	-6,9%
	2 ans +	43.881	48,2%	-417	-0,9%	-1.200	-2,7%
Niveau d'études	Faible ³	60.494	66,4%	264	0,4%	-3.189	-5,0%
	Moyen	18.386	20,2%	-479	-2,5%	-636	-3,3%
	Élevé	12.165	13,4%	-421	-3,3%	-512	-4,0%
Usagers du CPAS		13.881	15,2%	338	2,5%	n.d.	n.d.
Taux de chômage	Total	16,36		-0,11		-1,04	
	Hommes	15,98		-0,15		-1,03	
	Femmes	16,80		-0,07		-1,05	

Source : Actiris

On dénombre en Région bruxelloise 60.851 chercheurs d'emploi demandeurs d'allocations (DEDA), 4.714 jeunes en stage d'insertion professionnelle et 25.480 autres chercheurs d'emploi inscrits librement ou obligatoirement.

On retrouve dans cette dernière catégorie (« autres DEI ») des personnes qui n'ont pas encore reçu d'allocation de chômage (qui ont introduit une demande auprès de l'Onem), des personnes ayant été exclues des allocations de chômage et qui sont venues se réinscrire auprès d'Actiris, des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ou encore des personnes qui n'ont aucun revenu de remplacement. Il est à noter qu'une partie importante de ces CE dépendent des CPAS ou n'ont encore aucun revenu de remplacement.

Actiris peut maintenant identifier de manière plus exhaustive, parmi l'ensemble des CE, ceux d'entre eux qui sont usagers des CPAS. À partir de l'exploitation d'un flux d'information provenant directement

¹ DEDA : demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations, soit les chercheurs d'emploi pour lesquels Actiris a été informé par l'ONEM qu'ils percevaient des allocations de chômage.

² La variation annuelle atypique pour les CE âgés de 50 et + s'explique par le changement de législation pour les chômeurs âgés de 60 ans et +. En effet, ces derniers doivent rester disponibles plus longtemps sur le marché du travail, ce qui a pour effet d'accroître leur nombre.

³ Ce niveau comprend les études de l'enseignement secondaire 2nd degré au maximum ainsi que les études réalisées à l'étranger sans équivalence de diplôme en Belgique.

du SPP Intégration sociale, il est en effet possible d'identifier les CE ayant une ouverture de droit au revenu d'intégration sociale ou à son équivalent, actuellement ou dans un passé proche. Ainsi, parmi les 91.045 DEI inscrits en mars 2018, 13.881 CE sont usagers du CPAS (soit 15,2% du total des DEI). Ce pourcentage est plus élevé parmi les jeunes : sur les 9.266 jeunes DEI, 2.187 sont usagers du CPAS, soit 23,6%.

On constate une diminution de 3,7% sur base annuelle du nombre de chercheurs d'emploi indemnisés (DEDA). On constate aussi une diminution annuelle du nombre de jeunes en stage d'insertion professionnelle (-242 unités, -4,9%). Quant aux autres chercheurs d'emploi, leur nombre a diminué de 6,6% sur base annuelle.

Tableau 2 : Principales caractéristiques et évolutions du chômage des jeunes en Région de Bruxelles-Capitale – mars 2018

		mars 2018	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
DEI < 25 ans		9.266	100,0%	-259	-2,7%	-674	-6,8%
Catégorie	DEDA	2.638	28,5%	-20	-0,8%	-241	-8,4%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	3.521	38,0%	-232	-6,2%	-236	-6,3%
	Autres DEI	3.107	33,5%	-7	-0,2%	-197	-6,0%
Sexe	Hommes	5.195	56,1%	-114	-2,1%	-231	-4,3%
	Femmes	4.071	43,9%	-145	-3,4%	-443	-9,8%
Durée d'inoccupation	- 1 an	6.440	69,5%	-163	-2,5%	-364	-5,3%
	1 - 2 ans	1.678	18,1%	-81	-4,6%	31	1,9%
	2 ans +	1.148	12,4%	-15	-1,3%	-341	-22,9%
Niveau d'études	Faible	5.312	57,3%	-8	-0,2%	-502	-8,6%
	Moyen	3.398	36,7%	-167	-4,7%	-122	-3,5%
	Élevé	556	6,0%	-84	-13,1%	-50	-8,3%
Usagers du CPAS		2.187	23,6%	-67	-3,0%	n.d.	n.d.

Source : Actiris

On compte 9.266 chercheurs d'emploi de moins de 25 ans. Sur une base mensuelle, on relève une diminution du nombre de jeunes chercheurs d'emploi de 259 unités (-2,7%). Sur une base annuelle, on observe également une diminution du chômage des jeunes (-674 DEI, soit -6,8%) par rapport au mois de mars 2017. Le taux de chômage des jeunes est passé ainsi sur un an de 24,4% en mars 2017 à 23,4% en mars 2018, affichant donc une baisse de 1,0 point par rapport à l'année passée.

Évolution des offres d'emploi

Au cours du mois de mars 2018, Actiris a reçu un total de 17.481 offres d'emploi. Il s'agit du nombre global d'offres reçues, comprenant outre les OE reçues directement par Actiris, les OE reçues par l'intermédiaire du Forem et du VDAB dans le cadre de la mobilité interrégionale des chercheurs d'emploi mais également les OE reçues par l'intermédiaire de sites partenaires. Le nombre d'offres concernant des postes de travail situés en Région bruxelloise s'élève à 6.494.



Durant le mois de mars 2018, Actiris a reçu directement 3.425 offres d'emploi. Ceci correspond à une augmentation de 664 unités par rapport aux offres d'emploi reçues l'année précédente au cours du même mois. On comptabilise par ailleurs 2.219 offres d'emploi satisfaites au cours de ce mois, ce qui correspond à une augmentation de 287 unités par rapport à l'année précédente. Enfin, en mars 2018, Actiris a traité 1.215 offres « Select Actiris » (c'est-à-dire confiées en présélection et prérecrutement gratuits à Actiris), ce qui correspond à une augmentation de 37,1% par rapport à l'année passée.

Pour plus d'info & contact :

Anaïs Sorée – Porte-parole
0485 13 49 50
asoree@actiris.be

Jan Gatz – Porte-parole d'Actiris
Tel. 02 505 78 09 – 0479 407 568
jgatz@actiris.be

Concernant Actiris

Actiris est l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi. En tant que service public de l'emploi, Actiris est l'acteur principal et le fournisseur de solutions pour l'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale. Actiris concentre ses actions et moyens sur deux missions: garantir le matching entre employeurs et chercheurs d'emploi et organiser la transition vers l'emploi. Actiris est également mandaté pour la coordination de l'Observatoire bruxellois de l'Emploi.

Pour plus d'informations: www.actiris.be